

Direction générale des services

Direction des ressources humaines et de la fonction
publique de Nouvelle-Calédonie

2023-DRHFPNC- 71494

Nouméa, le 19 septembre 2023

**CIRCULAIRE D'INSCRIPTION
CONCOURS INTERNE POUR L'ACCÈS AU 1^{ER} GRADE DU CORPS DES INGÉNIEURS DES
PERSONNELS TECHNIQUES DE LA NOUVELLE-CALEDONIE – ANNEE 2023**

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie organise un concours interne pour l'accès au 1^{er} grade du corps des ingénieurs des personnels techniques de la Nouvelle-Calédonie en vue de pourvoir 23 postes.

CONDITIONS

Ce concours est ouvert aux candidats justifiant au 31 décembre 2023 :

- de trois années d'ancienneté en qualité de fonctionnaire de catégorie B ;
- de six années d'ancienneté en qualité de fonctionnaire de catégorie C et D.

MODALITES DE DEPOT DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Les candidats disposent de 2 modes d'inscription :

1^o utilisation d'un dossier de candidature papier pouvant être, avant le **19 octobre 2023 à 16H00** (le cachet de la poste faisant foi) :

- déposé à l'accueil au rez-de-chaussée de l'immeuble administratif Jacques IEKAWE, 18 avenue Paul Doumer – Nouméa (standard) les après-midi entre 12h15 et 16h

ou

- transmis par voie postale à la direction des ressources humaines et de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie, Service recrutement – B.P. M2 - 98 849 Nouméa cedex

2^o inscription en ligne sur le site : <https://concours.gouv.nc/concours> (au plus tard le **19 octobre 2023 à minuit**)

NB : il vous appartient d'informer votre hiérarchie de votre inscription à ce concours.

CANDIDAT EN SITUATION DE HANDICAP

Les candidats en situation de handicap peuvent composer dans des conditions compatibles avec leurs moyens physiques. Pour ce faire, ils doivent accompagner leur demande d'inscription au concours d'un certificat médical précisant les mesures particulières à mettre en œuvre.

TOUT DOSSIER INCOMPLET OU NON PARVENU A LA DRHFPNC DANS LES DELAIS IMPARTIS SERA REFUSE

CLOTURE DES INSCRIPTIONS : LE 19 OCTOBRE 2023 à 16H00

DESTINATAIRES :

- Mesdames et Messieurs les maires des communes
- Messieurs les présidents des assemblées des provinces îles Loyauté, Nord et Sud
- Mesdames et Messieurs les directeurs des établissements publics de l'Etat et de la Nouvelle-Calédonie
- Monsieur le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

Pour le président du gouvernement de la
Nouvelle-Calédonie et par délégation

Karl CHALIER
Chef du service recrutement
de la direction des ressources humaines et
de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie

**CONCOURS INTERNE POUR L'ACCES AU 1^{er} GRADE
DU CORPS DES INGENIEURS DES PERSONNELS TECHNIQUES DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIE - ANNEE 2023**

PIECES A FOURNIR

- la demande écrite d'inscription à concourir dûment remplie et signée,
- deux vignettes de concours à 500 F.CFP ou une vignette de concours à 1000 F.CFP, à se procurer auprès des bureaux de poste de la Nouvelle-Calédonie, de la paierie du Territoire (Centre-Ville – Nouméa) ou des paieries de Koné, Poindimié ou La Foa (*les vignettes devront être collées sur le dossier d'inscription à l'emplacement prévu à cet effet*),
- une enveloppe timbrée à 230 F.CFP portant le nom, le prénom et l'adresse du candidat (*si vous ne souhaitez pas recevoir votre convocation par mail*),
- une photocopie d'une pièce d'identité (en cours de validité),
- un curriculum Vitae,
- **un dossier professionnel en 5 exemplaires** (se référer à la fiche « contenu du dossier et règles de présentation »).
- **Si vous êtes en situation de handicap et avez besoin d'un aménagement prévu par la réglementation en matière de concours, vous devez fournir :**
 - une copie de la carte délivrée par la commission leur reconnaissant le statut de travailleur handicapé,
 - le certificat médical ci-joint à faire compléter et signer par un médecin ou une notification de la CRHD précisant les aménagements d'épreuves, dont pourraient bénéficier le candidat

MODALITES PARTICULIERES DE DEROULEMENT DES EPREUVES EN FAVEUR DES CANDIDATS EN SITUATION DE HANDICAP

Les aménagements possibles en faveur des personnes en situation de handicap (à préciser par le médecin ou la CRHD)

➤ pour les épreuves écrites, il est possible :

- d'organiser l'installation matérielle : les candidats en situation de handicap sont regroupés dans une salle spéciale
- de majorer le temps de composition d'un tiers
- en cas d'inaptitude à l'écriture manuelle : le candidat peut dactylographier ses copies en utilisant une machine à écrire personnelle ou être assisté d'un secrétaire écrivant sous sa dictée
- concernant la dictée en cas de déficience auditive : recourir à un orthophoniste ou un traducteur de langage gestuel
- en cas de déficience visuelle : d'établir les sujets en braille ou le faire lire par un secrétaire. Pour rédiger la copie le candidat peut utiliser une machine à écrire ordinaire, de type braille ou tout matériel technique adapté ou rédiger en braille manuscrit

➤ pour les épreuves orales et écrites, il est possible :

- d'octroyer d'un temps supplémentaire majoré d'un tiers pour la préparation de l'épreuve
- de prévoir la présence d'un lecteur de sujet pour les candidats non voyants

➤ pour les épreuves orales, lorsque la finalité de l'épreuve est principalement le contrôle des connaissances, il est possible :

- pour les candidats déficients de la parole ou auditifs : d'utiliser la communication écrite

CERTIFICAT MEDICAL

(à compléter et à signer par un médecin si vous êtes en situation de handicap et si vous souhaitez un aménagement d'épreuve)

Je soussigné(e), Docteur _____

Certifie que, le handicap de : Monsieur Madame

Nécessite le(s) aménagement(s) suivant(s) :

➤ pour les épreuves écrites :

- organiser l'installation matérielle : les candidats en situation de handicap sont regroupés dans une salle spéciale
- majorer le temps de composition d'un tiers
- en cas d'inaptitude à l'écriture manuelle : le candidat peut dactylographier ses copies en utilisant une machine à écrire personnelle ou être assisté d'un secrétaire écrivant sous sa dictée
- concernant la dictée en cas de déficience auditive : recourir à un orthophoniste ou un traducteur de langage gestuel
- en cas de déficience visuelle : d'établir les sujets en braille ou le faire lire par un secrétaire. Pour rédiger la copie le candidat peut utiliser une machine à écrire ordinaire, de type braille ou tout matériel technique adapté ou rédiger en braille manuscrit

➤ pour les épreuves orales et écrites, il est possible :

- octroyer d'un temps supplémentaire majoré d'un tiers pour la préparation de l'épreuve
- prévoir la présence d'un lecteur de sujet pour les candidats non voyants

➤ pour les épreuves orales, lorsque la finalité de l'épreuve est principalement le contrôle des connaissances, il est possible :

- pour les candidats déficients de la parole ou auditifs : d'utiliser la communication écrite

*Date, signature et cachet du
médecin*

EPREUVES DU CONCOURS INTERNE POUR L'ACCES AU 1^{ER} GRADE DU CORPS DES INGENIEURS

Coefficient Durées

I - Epreuves d'admissibilité :

1° Rédaction d'une note portant sur un dossier fourni au candidat. Cette épreuve a pour objet d'apprécier ses qualités de rédaction, de synthèse et de compréhension ainsi que ses capacités d'initiative et de proposition.
Deux sujets sont proposés au choix du candidat, l'un sur une thématique relevant du domaine d'activité choisi par le candidat au moment de son inscription, l'autre sur une thématique d'actualité.
Le choix du candidat s'effectue au moment de l'épreuve.

1

3H

2° Réponses à 3 à 5 questions de culture générale ou d'actualité en rapport avec le domaine d'activité choisi par le candidat au moment de son inscription.

1

3H

II – Epreuves d'admission :

1° Dossier

1

2° Entretien avec le jury à partir d'un dossier de 12 pages maximum (hors annexe) déposé par le candidat lors de son inscription contenant la présentation de son curriculum vitae, de son projet professionnel, de ses titres, travaux, attestations, formations et expériences professionnelles réalisées.

2

30 mn
dont 10
d'exposé par le
candidat

L'entretien porte notamment sur des thèmes tels que l'expérience professionnelle acquise, les formations continues réalisées et le parcours professionnel du candidat.

Il peut se terminer par des questions portant sur le domaine d'activité du candidat.

Une note inférieure à 5 sur 20 aux épreuves écrites et au dossier est éliminatoire.

La note 0 à l'épreuve d'entretien avec le jury est éliminatoire.

Pour être admissible, un candidat doit obtenir un nombre de points au moins égal à 20.

Pour être admis, un candidat doit obtenir un nombre de points au moins égal à 50.

CONTENU DU DOSSIER ET REGLES DE PRESENTATION

Le dossier doit contenir la présentation du parcours professionnel retraçant les expériences professionnelles et les compétences acquises ainsi que le projet professionnel envisagé dans le cadre de la candidature au concours.

Doit figurer en annexe une copie :

- du curriculum vitae ;
- du ou des diplômes obtenus ;
- des attestations de formation en lien avec les fonctions dévolues au corps postulé ;
- des attestations de travail justifiant le parcours professionnel.

Sur la forme, le dossier doit être dactylographié en police Times New Roman taille 12, interligne simple sur papier blanc de format 21 x 29,7 cm.

La dimension des marges est la suivante :

- droite et gauche : 2,5 cm
- à partir du bord (en-tête et pied de page) : 1,25 cm

Il ne doit y avoir aucun retrait en début de paragraphe.



**FICHE D'INSCRIPTION
CONCOURS INTERNE OUVERT A COMPTEUR DU
2 DECEMBRE 2023 POUR L'ACCES AU 1^{ER} GRADE
DU CORPS DES INGENIEURS DES PERSONNELS
TECHNIQUES DE LA NOUVELLE-CALEDONIE**

2 vignettes à 500f
ou
1 vignette à 1000f

à coller ici

CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE 19 OCTOBRE 2023 à 16 H 00

RENSEIGNEMENTS

<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> Mme N° CAFAT : __/__/__/__/__ Nom de naissance : Nom d'usage : Prénom : Né(e) le : Lieu de naissance : <u>Lieu de domicile habituel :</u> n° rue Commune :code postal : __/__/__/__/__ <u>Adresse postale :</u> B.P. : __/__/__/__/__ code postal : __/__/__/__/__ Tél. : __/__/__/__/__ ou __/__/__/__/__ E-Mail : __/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__ __/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__	<u>Activité professionnelle :</u> Employeur : Grade actuel : Depuis le : <u>Adresse du service :</u> B.P. :code postal : Tél : Mail : <u>Position à la date de clôture des inscriptions :</u> <input type="checkbox"/> en activité <input type="checkbox"/> congé longue durée ou longue maladie <input type="checkbox"/> autres (à préciser) :
Centre d'examen souhaité : <input type="checkbox"/> NOUMEA <input type="checkbox"/> KONE <input type="checkbox"/> LIFOU Souhaitez-vous recevoir votre convocation par mail : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Etes-vous en situation de handicap : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Si vous avez coché oui, avez-vous besoin d'un aménagement : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <i>(certificat médical à joindre si demande d'aménagement)</i>	
Choix du domaine d'activité (1 seul choix possible) : <input type="radio"/> Economie rurale <input type="radio"/> Equipement <input type="radio"/> Informatique <input type="radio"/> Statistiques	
Je reconnais avoir été averti : - qu'en cas de réussite au concours, ma nomination ne pourra être prononcée que si je remplis les conditions statutaires exigées pour me présenter à ce concours - que toute déclaration inexacte ou irrégulière entraîne la perte du bénéfice de l'admission au concours	Signature du candidat



RECEPISSE D'INSCRIPTION (à remplir par le candidat)

AUCUNE RECLAMATION NE SERA PRISE EN COMPTE SANS PRESENTATION DU PRESENT RECEPISSE
Concours interne ouvert à compter du 2 décembre 2023 - Ingénieur 1^{er} grade - Personnels techniques de la NC

NOM - PRENOM :

EMPLOYEUR :

NB : une convocation vous sera adressée. En cas de non réception de cette convocation 48h avant le début des épreuves, il vous appartient de prendre contact avec la D.R.H.F.P.N.C - Tél. : 25.62.51 - section concours.

Visa de la DRHFPNC

INGENIEUR DES PERSONNELS TECHNIQUES DE LA NOUVELLE-CALEDONIE

Catégorie A

Fonctions :

Ingénieur 1^{er} grade :

- mettre en pratique, par l'organisation et l'animation des équipes placées sous leur responsabilité hiérarchique, les actions techniques permettant d'atteindre les objectifs opérationnels fixés
- exercer des activités de recherche, de formation ou mener des études particulières
- exercer des fonctions d'encadrement

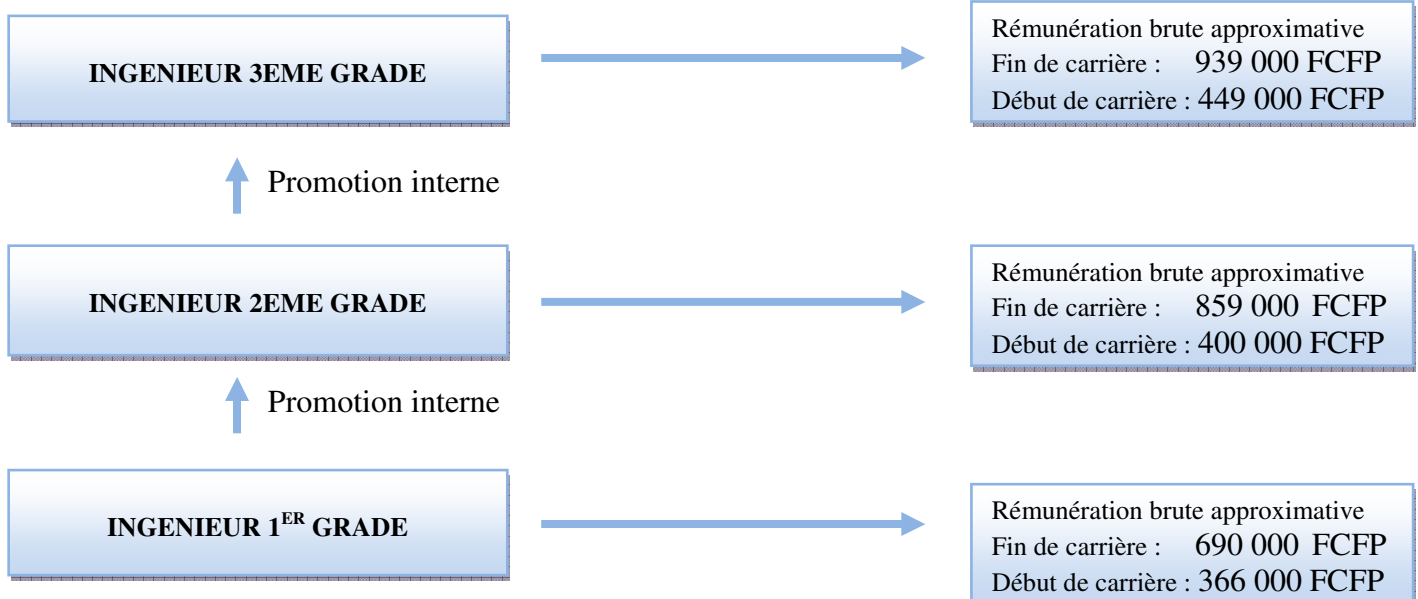
Ingénieur 2^{ème} grade :

- concevoir les différentes activités techniques relevant de la mise en application des politiques publiques
- traduire en objectifs opérationnels les missions de service public
- animer les équipes placées sous leur autorité hiérarchique
- missions de recherche, de formation ou d'études particulières
- exercer des fonctions d'encadrement

Ingénieur 3^{ème} grade :

Auprès des exécutifs des collectivités et de leurs établissements publics :

- participer à la définition des politiques publiques dans les domaines de l'équipement, de l'économie rurale, de l'informatique et de la météorologie
- les mettre en œuvre et les évaluer
- exercer des fonctions faisant appel à une expertise reconnue ou des fonctions d'encadrement d'une importance particulière



Dépôt de dossier professionnel

Nom :
Prénom :
Concours / Examen professionnel :

Cet imprimé doit accompagner les exemplaires de votre dossier professionnel que vous devez **IMPÉRATIVEMENT** transmettre à la **section concours** de la direction des ressources humaines et de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie :

1° à l'accueil du rez-de-chaussée de l'immeuble administratif Jacques IEKAWE, 18 avenue Paul Doumer – Nouméa les après-midi entre 13h et 16h.

OU

2° par voie postale à la direction des ressources humaines et de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie, Service recrutement – B.P. M2 - 98 849 Nouméa cedex.



A DETACHER PAR LA DRHFPNC

RECEPISSE DE RECEPTION DE DOSSIER (à remplir par le candidat)

AUCUNE RECLAMATION NE SERA PRISE EN COMPTE SANS PRESENTATION DU PRESENT RECEPISSE

Nom :
Prénom :
Concours / Examen professionnel :

Remis à la DRHFPNC le :

Visa de la DRHFPNC